

École Supérieure d'Art et de Communication

COMMISSIONS D'EQUIVALENCES

entrée en 2eme et 3eme année

La note d'intention

La lettre d'intention est constituée d'un texte développé, pouvant être complété de visuels de sources différentes. Votre texte devra expliciter votre souhait de poursuite d'études en option Art ou Communication et préciser votre projet.

- **Contraintes techniques :**

- 1 fichier seul fichier pdf par candidat
- Poids maximal du fichier : 5Mo
- Nommage du fichier selon vœu d'admission :

option_equiv_A2_metz_NOM_prenom.pdf

option_equiv_A3_metz_NOM_prenom.pdf

exemple : **communication_equiv_A2_metz_MARTIN_lucie.pdf**

- **Le document comprend 10 pages maximum et suit la logique suivante :**

Document paginé - sommaire des titres et sous titres paginé - index des illustrations pour les travaux personnels avec le médium utilisé, matériaux, dimensions, année de réalisation avec pagination - l'index peut se trouver en fin de note.

Déroulé de l'épreuve

L'épreuve consiste en un entretien oral de 20 min avec un jury de 3 enseignants de l'option demandée.

Cet entretien oral sera évalué sur : la capacité à formuler le projet de recherches pour la phase programme / l'intégration de vos réalisations dans la mention choisie / la sélection suffisamment large de champs de références.